



Service de la Cohésion Sociale  
et Vie Associative  
✉ : [julia.marie-louise@ville-sinamary.fr](mailto:julia.marie-louise@ville-sinamary.fr)  
☎ : 06 94 20 99 38 / ☎ : 05 94 34 66 30

## Prolongation de la Campagne du 4 au 20 novembre 2019

Liste des documents à fournir pour toute demande de subvention (Année 2019-2020)

### 1<sup>ère</sup> demande et renouvellement \*:

- Statuts de l'association à jour
- Récépissé de déclaration (ou de modification) en Préfecture
- Copie de création au Journal Officiel
- Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIREN)
- Copie des agréments
- Liste des membres du bureau & du conseil d'administration
- Derniers compte rendu et/ou procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle
- Comptes de résultat certifié exact par le président, le trésorier et/ou l'expert-comptable.
- Assurance
- Lettre de demande de subvention adressée à Monsieur le Maire
- Demande de subvention disponible sur le site de la commune
- Procuration du Président à son représentant si besoin (délégation de signature)
- RIB

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

\*Afin de mettre à jour notre base de données associative, toutes les associations devront nous remettre leurs statuts, la liste des membres du bureau et/ou du conseil d'administration ainsi que leurs coordonnées.